



<p align="center">Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Décembre 2018</p>
--

Le 7 Décembre 2018, à 20H, les membres de l'association du Tir Sportif Aptésien se sont réunis dans la salle dite de l'Office de Tourisme 38 Avenue Philippe de Girard à APT en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Monsieur **Olivier MICHEL**, président de l'association. Il était assisté de Madame **Sylvie SCHIRRU**, Trésorière générale, de Monsieur **David REUTER** Secrétaire général et de Monsieur **Bruno TISSERANT** responsable de la gestion sportive.

Nombre d'adhérents :	212
Nombre de votants :	152
Nombre de présents :	37
Nombre de pouvoirs :	61

Le quorum est atteint, 98 membres votant sont présents ou représentés, l'assemblée générale ordinaire a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral.
Rapport sportif.
Rapport financier.
Prix des licences 2018/2019.
Elections partielles du Comité Directeur et du Président
Vente aux enchères du 38 SP S&W et du Colt Python 357

En préambule, le Président fait observer une minute de silence en mémoire de **Christian FERCHAUT** Président fondateur du Comité Départemental de Tir du Vaucluse, compétiteur international qui nous a quitté en début d'année et de **Julien PIN**, un de nos membres, décédé suite à un accident mi-Novembre.



Rapport moral

Le Président rappelle que le club a finalisé cette année la totalité des actions programmées depuis 8 ans, à savoir :

- la sécurisation des installations par vidéo et contrôle d'accès
- les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- la rénovation de tous les moteurs du 50 m avec une partition financière importante de la Ligue de Provence et du Comité Départemental

Nous avons investi, grâce à une subvention exceptionnelle de la Région PACA à destination de l'école de tir, dans un système électronique d'analyse des séquences de tir «SCATT» qui pourra permettre à nos tireurs compétiteurs de s'améliorer sous la tutelle de notre moniteur Fédéral, **Marc DESPREAUX**.

Depuis quelques semaines, il nous est interdit de dispenser une séance d'initiation sans avoir vérifié au préalable, sur un site internet dédié, si la personne est autorisée à utiliser une arme, ce qui nous empêche définitivement d'organiser des journées portes-ouvertes.

Ces procédures compliquent l'accès à nos installations à de nouveaux membres potentiels, ce qui explique notamment que nous avons cette année moins de licenciés que les années précédentes.

Le Président précise :

A ce jour nous comptons 180 membres dont 13 jeunes.

Au 31/08/2018 nous terminons l'année avec 212 licenciés (10 de moins qu'en 2017) avec la répartition suivante :

- 30 jeunes (5 filles et 25 garçons)
- 49 Dames 1 et Séniors 1
- 75 Dames 2 et Séniors 2
- 58 Dames 3 et Séniors 3

L'entretien général est toujours assuré par quelques licenciés motivés qui ne font pas forcément partie du Comité Directeur et une nouvelle fois il convient de les en remercier.

Le Président conclut le rapport moral en remerciant la municipalité de la ville d'APT et rappelle qu'elle reste notre principal partenaire avec une subvention de 1300€, ainsi que le CDTSV, la Ligue de Provence et la Région PACA qui nous ont accordé des subventions exceptionnelles conséquentes.

Le Président a mis aux voix le rapport moral, l'Assemblée Générale le vote à l'unanimité.



Rapport Sportif

Le Président donne la parole à **Bruno TISSERANT** responsable de la Gestion Sportive qui énumère les différentes disciplines dans lesquelles les compétiteurs du TSA ont participé avec les résultats obtenus.

Le rapport de la Gestion Sportive est annexé au compte rendu.

Le Président rappelle que notre club n'est pas composé que de membres compétiteurs et que nos challenges internes ont toujours beaucoup de succès, notamment le 105 qui pour la première fois cette année n'a pas été organisé par **Nicole** et **Jean François**.

Le Président a mis aux voix le rapport sportif, l'Assemblée Générale le vote à l'unanimité.

Rapport Financier

Le Président donne la parole à **Sylvie SCHIRRU** qui présente le rapport financier.

Edwige HARTMANN demande si l'association peut délivrer des reçus fiscaux concernant les frais engagés de certains membres au profit de l'association.

Sylvie SCHIRRU doit se renseigner auprès du centre des impôts sur notre aptitude à délivrer ces reçus.

Les comptes de résultats et soldes en banque sont joint en annexe

Le Président a mis aux voix le rapport financier, l'Assemblée Générale le vote à l'unanimité.

Prix des licences 2018/2019

Le Président propose que le tarif des licences adultes et jeunes soit maintenu pour la saison 2019/2020, sauf circonstances exceptionnelles.

A savoir :	Adultes	124€
	Couples	205€
	Jeunes	90€

Le Président a mis aux voix le prix des licences, l'Assemblée Générale le vote à l'unanimité.



Elections partielles du Comité directeur et du Président

Le président rappelle que dans le respect de nos statuts nous devons réélire la moitié du Comité Directeur en précisant que les membres actuellement élus peuvent se représenter.

3 places au Comité Directeur étant vacantes, le Président a procédé à un appel à candidatures dans le respect de nos statuts.

6 nouveaux candidats se sont proposés, 1 membre actuel du Comité Directeur (**Damien Dalmasso**) a souhaité démissionner et ne pas se représenter.

Soit un total de 25 candidats pour 23 places à pourvoir.

Le Président propose à chacun des nouveaux candidats de se présenter rapidement et de faire part de leurs motivations.

Il précise qu'il faut rayer impérativement un minimum de 2 noms pour que le bulletin de vote soit validé.

Le Président informe l'assemblée qu'il ne souhaite pas se représenter à la présidence du club et en invoque clairement ses raisons.

Il en profite pour terminer :

« J'ai accompli la mission que j'ai accepté il y a 8 ans par amitié pour Nicole et Jean François, et parce que la grande majorité d'entre vous m'a fait confiance, nous avons réalisé de grandes choses au service de notre association et le TSA aujourd'hui est un club cité en exemple dans toute la ligue de Provence, et nous pouvons être fiers de cette réussite collective. »

Pour nous faire gagner du temps et avec l'accord de l'assemblée générale, le Président propose aux candidats potentiels à sa succession, de se déclarer et de présenter leur programme.

Seul **Claude REUTER** fait acte de candidature.

Il prend la parole et exprime succinctement l'orientation qu'il souhaite donner à l'association et remercie **Olivier MICHEL** pour son action dévouée au TSA.

L'assemblée est appelée à voter.

Résultats du dépouillement, sont élus :

BON Patrick	72 voix favorables
COMTE Jean-Marie	47
DESPREAUX Marc	97
DESPRET Philippe	93
DIMECK Denis	95
DUCHESNE Christophe	96
GREGOIRE Gilbert	83
HARTMANN Edwige	87
MICHEL Olivier	71
MULLER Frank	73



Tir Sportif Aptésien



OLLIVIER Nathalie	76
PEYRESAUBES Roger	95
PREVOSTO François	95
QUESADA Alain	96
REUTER Claude	98
REUTER David	98
RIZZETTO Jean-Marie	62
SCHIRRU Dylan	95
SCHIRRU Emmanuel	95
SCHIRRU Sylvie	97
TISSERANT Bruno	58
VIAL Jean-Louis	65
VIGNAL Jérôme	73

Claude REUTER est élu Président du Tir Sportif Aptésien à l'unanimité des voix exprimées.

La passation des pouvoirs sera réalisée dans les jours à venir.

Vente aux enchères du 38 SP S&W et Colt Python 357

Deux membres du club se sont portés acquéreur de ces deux armes.
Une valeur de 605 € pour le Colt Python et 400 € pour le 38 SP S&W.
La transaction sera effectuée par l'intermédiaire d'un armurier.
L'investissement de la vente sera décidé en Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire.

A APT le 9 Décembre 2018.

Olivier MICHEL
Président du TSA

David REUTER
Secrétaire général du TSA

Claude REUTER